



PAGES ET GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/12/2020

Cette chartre est un document de référence pour les utilisateurs et modérateurs.

Les Pages et Groupes Facebook de la C3G :

- **Pages :**
 - Communauté de Communes des Coteaux du Girou
 - Tourisme Coteaux du Girou
- **Groupes :**
 - « J'aime les Coteaux du Girou, je consomme local ».

Préambule :

Parce que nous souhaitons que le dialogue reste riche et constructif, les Pages/Groupes Facebook de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) sont des espaces ouverts à tous.

Pour permettre des échanges dans de bonnes conditions, merci de respecter les principes de la présente chartre d'utilisation et de modération ainsi que les conditions d'utilisation du réseau social Facebook.

Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-après peut éventuellement entraîner la modération des publications et l'exclusion des membres des Pages/Groupes de la C3G.

- Par le fait d'être abonné aux Pages Facebook de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ;
- Par le fait d'être membre de Groupes Facebook administrés par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ;

L'utilisateur s'engage à prendre connaissance de la présente chartre d'utilisation et à accepter pleinement et sans aucune réserve ses modalités d'application.



PAGES ET GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/12/2020

I. DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

1. Publication et contribution aux échanges :

▪ Page(s) Facebook administrée(s) par la C3G :

Dans le respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs et des règles de conduite de la présente charte :

- Seuls les administrateurs/modérateurs sont autorisés à **créer et diffuser des publications sur les Pages Facebook administrées par la C3G, dans le cadre des compétences de la collectivité.**
- Les utilisateurs/abonnés et les administrateurs/modérateurs des Pages Facebook de la C3G sont libres de **commenter** et de **partager** les publications.

▪ Groupe(s) Facebook administré(s) par la C3G :

Dans le respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs et des règles de conduite de la présente charte :

[Publications]

- Les utilisateurs/abonnés et les administrateurs/modérateurs **sont autorisés à créer et diffuser des publications** sur les Groupes Facebook de la C3G.
Toute publication de la part des utilisateurs/abonnés feront l'objet d'un examen de la part des administrateurs/modérateurs avant toute diffusion ; dans un délai maximum de 2 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jour férié).

[Commentaires et partages]

- Les utilisateurs/abonnés des Pages Facebook administrées par la C3G sont libres de **commenter** et de **partager** des publications.
Ces contributions pourront faire l'objet d'une modération à posteriori et d'une suppression dans le cas du non-respect de la présente charte.

2. Respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs :

En tant qu'utilisateur des Pages/Groupes Facebook administrés par la C3G.

Il est de votre responsabilité de veiller à ce que vos contributions soient conformes aux lois de la République française qui interdisent notamment :



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

PAGES ET GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/12/2020

- tout message à caractère violent, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile ; à caractère politique ou incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme, incitant à la discrimination ou à la haine ;
- tout message qui porterait atteinte à l'image ou à la réputation d'une personne physique ou morale ou d'une marque ;
- tout message qui porterait atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité. À ce titre, sont interdites, sans que cette liste soit limitative : les contributions reproduisant sans autorisation une œuvre protégée par des droits de propriété intellectuelle (marques, droits d'auteur et droits voisins), portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée ; à la protection des données personnelles d'un tiers.

3. Respect des droits d'auteur :

L'utilisateur/abonné garantit à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou qu'il détient tous les droits nécessaires pour la diffusion et la publication des contributions qu'il met en ligne sur les Pages/Groupes de la collectivité. *Les photos, vidéos, et autres supports multimédias pourront être partagés en citant la source (Page/Groupe de référence de la publication initiale).*

4. Messages publicitaires et à caractère commercial :

Les messages à caractère publicitaire ou commercial, en dehors du périmètre d'utilisation des Pages/Groupes administrés par la C3G, pourront être supprimés sans préavis.

5. Les messages à caractères répétitif :

Les publications et/ou commentaires répétés de messages identiques ou similaires sont assimilés à du « spam » (pourriel). Ces messages seront systématiquement supprimés.

6. Données et propos à caractère personnel et/ou hors sujet :

Seront systématiquement supprimés :

- Les publications/commentaires impliquant la diffusion d'un message ou de données à caractère personnel ;
- Les publications/commentaires diffusés en dehors des périmètres d'utilisation des Pages/Groupes de la C3G (*décrits pour chacun(e) dans la rubrique de présentation*).

7. Les propos à caractère politique :

Les Pages/Groupes Facebook administrés par la C3G n'ont pas pour vocation à être ni à devenir des lieux de débat politique.



PAGES ET GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/12/2020

Les contenus à caractère politique et partisan seront systématiquement supprimés, de même que les commentaires portant atteinte à l'intégrité des élus et agents des communes et de la C3G.

L'utilisation des Pages/Groupes Facebook de la C3G par un candidat pour mener campagne est interdite.

II. GESTION DES PAGES/GROUPES ET MODERATION

Les Pages/Groupes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) sont administrés, animés et modérés par les équipes de la Direction de la communication et des relations publiques, du Service développement économique et du Service Tourisme.

Le rôle des administrateurs/modérateurs est de veiller à la qualité des échanges et au respect mutuel. Ils peuvent être amenés à retirer toute contribution ou tout propos illicite ou contraires aux usages mentionnés dans la présente charte.

III. RESPONSABILITES

1. Contrôles des publications

La C3G ne pourra garantir le caractère légal, la probité ou la qualité de **toutes contributions ouvertes (commentaires, partages)** mises en ligne sur ses Pages/Groupes par les utilisateurs/abonnés, **avant que tout contrôle n'ait pu être effectué.** *Dans le cas où ces publications ne seraient pas conformes aux principes énoncés dans la présente charte, elles seront supprimées.*

2. Protection des données personnelles, paramètres de confidentialité

- Chaque utilisateur est responsable des paramétrages effectués sur son profil personnel Facebook garantissant la protection de ses données et la confidentialité de ses actions sur le réseau social Facebook.
- La société Facebook est responsable du stockage et du traitement des données à caractère personnel communiquées volontairement par les utilisateurs.
- Toute utilisation tierce des données à caractère personnel communiquées volontairement par les utilisateurs au travers des Pages/Groupes de la C3G ne sauraient engager la responsabilité de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.



PAGES ET GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/12/2020

3. Informations à caractère commercial

- Les informations contenues dans les publications faisant la promotion d'activités commerciales ou de services présents sur le territoire des Coteaux du Girou seront fournies à titre indicatif et ne pourront être considérées comme contractuelles. Toutes erreurs ou omissions ne sauraient engager la responsabilité de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G).
- De plus, la C3G ne pourra être tenue responsable de la bonne exécution des prestations à caractère commerciale présentées dans les publications.

4. Utilisation et accès aux outils Facebook.

Les modalités d'accès, de paramétrage et d'utilisation des Pages et Groupes Facebook sont régies par la société Facebook. Ces dernières sont susceptibles d'évoluer et la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ne pourra être tenue responsable en cas d'opération de mise à jour et de maintenance par la société Facebook.

IV. REMARQUES ET CONTACTS

Pour toute remarque relative au fonctionnement des Pages/Groupes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G), merci d'adresser un courrier électronique au **Service Communication** : communication@coteauxdugirou.fr

Pour toute remarque/question concernant les périmètres de compétences de la C3G, merci de transmettre votre demande à : contact@coteauxdugirou.fr ou **contacter le Service Accueil au 05 34 27 45 73.**

Votre demande pourra être transmise aux services concernés.

Pour toute question concernant l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'utilisation et le traitement de vos données à caractère personnel par les services de la C3G, vous pouvez vous adresser au

Relai RGPD de la C3G : 05 34 27 45 73 - dpd@coteauxdugirou.fr